

João Antonio Felicio

President
Président
Präsident
Presidente

Sharan Burrow

General Secretary
Secrétaire générale
Generalsekretärin
Secretaria General

Le 17 juillet 2017

Informations actualisées sur le projet de norme internationale relative aux systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail (ISO 45001) à la suite du scrutin

Chers/chères camarades,

L'Organisation internationale de normalisation (ISO) a procédé à un vote sur le projet de norme internationale relative aux systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail, du 19 mai au 13 juillet. Le scrutin a donné les résultats suivants: 57 votes positifs, 7 votes négatifs et 8 abstentions, ce qui donnera lieu à l'adoption d'une nouvelle norme internationale certifiable.

La CSI regrette profondément l'approbation de cette norme. Nous constatons que certains représentants syndicaux ont exprimé des avis favorables sur l'adoption de cette norme. Toutefois, un nombre significatif d'organisations affiliées ont fait part de leurs sincères préoccupations quant au fait que cette norme assurerait une protection inappropriée aux travailleurs contre les risques en matière de santé et de sécurité au travail et qu'elle offrirait un niveau de protection plus faible que celui des dispositions actuelles aux niveaux national et international. En particulier, la CSI s'inquiète que la norme autorise des écarts par rapport aux conventions collectives, permette aux employeurs de demander aux travailleurs qu'ils assument personnellement les coûts liés à l'équipement de protection individuelle et à la formation, et ouvre la voie à l'externalisation des risques en matière de santé et de sécurité au travail. En outre, la CSI considère que le projet de norme n'offre pas de protection suffisamment claire aux travailleurs contre le licenciement ou contre un traitement moins favorable des travailleurs qui refuseraient de travailler dans des conditions d'insécurité et d'insalubrité ou qui signaleraient des manquements aux exigences de santé et de sécurité, conformément à la Recommandation 164 de l'OIT. Vous trouverez en annexe la lettre que nous avons envoyée, le 18 mai, à nos organisations affiliées, comprenant un résumé de nos préoccupations.

Bien que le projet de norme ait été approuvé, plusieurs modifications pourraient encore être apportées au projet définitif. L'ISO convoquera une réunion en Malaisie du 18 au 23 septembre, en vue de débattre des éventuels commentaires concernant le projet de norme et de proposer des modifications définitives du texte. Cette réunion pourrait être l'occasion pour les syndicats d'exprimer à nouveau ces préoccupations et de proposer des améliorations dans le projet définitif. Il existe néanmoins un réel danger que le texte soit à nouveau révisé au détriment des travailleurs; nous devons dès lors veiller à ce que cela ne se produise pas.

Si vous avez prévu de participer à la réunion en Malaisie, veuillez nous en informer.

Je vous prie d'agréer, chers/chères camarades, l'expression de mes sincères et fraternelles salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. B.' with a stylized flourish extending to the right.

Secrétaire générale